

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Messagerie électronique _____ @ _____

Célibataire Union libre Marié(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf (ve)

Collectivité employeur _____

Titulaire Stagiaire Auxiliaire Contractuel(le) Autre : Précisez _____

Code agent Plurélya / identifiant de connexion Extranet **a** | | | | | | | (obligatoire)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour connaître le montant de nos prestations, reportez-vous sur le livret des prestations du PASS petite couronne.
Cochez l'allocation demandée et reportez-vous au numéro dans les pages suivantes (pièces à joindre et compléments d'information).
Tout document à caractère **confidentiel** peut être joint au formulaire de demande sous enveloppe fermée (avis d'imposition, etc.).

PRESTATIONS DEMANDÉES	Date de l'évènement (mention obligatoire)
1 <input type="checkbox"/> Allocation Vacances Enfants	Date :
2 <input type="checkbox"/> Allocation Vacances Adolescents	Date :
3 <input type="checkbox"/> Allocation BAFA	Date :
4 <input type="checkbox"/> Allocation Séjour Linguistique	Date :
5 <input type="checkbox"/> Allocation ACM (ex ALSH - Centre aéré)	Date :
6 <input type="checkbox"/> Allocation Séjours Vacances	Date :
	Exercice demandé (mention obligatoire)
7 <input type="checkbox"/> Allocation Chèques-Vacances	Année :

Visa Demandeur

Date ____/____/____

Signature

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à l'article 34 de cette loi, vous pouvez obtenir communication de vos données et exiger, le cas échéant, que soient rectifiées ou effacées les informations qui s'avèrent inexactes ou dont la collecte n'est pas justifiée par le traitement.

1 ALLOCATION VACANCES ENFANTS

- Pour les enfants ayant **17 ans maximum** dans l'année civile (ou 21 ans si invalides à 80 % au moins : joindre la copie de la carte d'invalidité).
- Séjour de **5 jours consécutifs** minimum. Compléter obligatoirement le **paragraphe A** page 3.
- **Pièces à joindre** : Justificatifs au nom de l'agent indiquant le montant pris en charge. En l'absence, faire compléter l'attestation de séjour (page 3, paragraphe B) pour une évaluation des seuls frais de trajet kilométrique sur la base d'1 € le kilomètre. Les vacances doivent se dérouler en dehors du domicile familial. Les séjours dans la famille sont possibles (grands-parents, ...), sur présentation des frais pris en charge par le bénéficiaire.

2 ALLOCATION VACANCES ADOLESCENTS (non cumulable avec les allocations BAFA et séjours linguistiques)

- Pour les adolescents de **18 à 20 ans** dans l'année civile (ou 21 ans si invalides à 80 % au moins : joindre copie carte d'invalidité).
- Séjours de 5 jours consécutifs minimum en camp d'adolescents, stage sportif ou culturel, colonie. Compléter obligatoirement le **paragraphe A** page 3.
- **Pièces à joindre** : facture acquittée de l'organisme responsable du séjour.
- Cette aide n'est pas un prolongement de l'Allocation Vacances Enfants de Plurélya.
- **SONT EXCLUS** : Les vacances familiales, chez des amis, en camping, en gîtes ruraux, en location, à l'hôtel...

3 ALLOCATION BAFA (non cumulable avec les allocations vacances adolescents et séjours linguistiques)

- Pour les adolescents **jusqu'à 20 ans** dans l'année civile effectuant une formation BAFA, base et perfectionnement.
- **Pièces à joindre** : justificatifs au nom de l'agent ou de l'enfant indiquant le montant pris en charge.

4 ALLOCATION SÉJOUR LINGUISTIQUE (non cumulable avec les allocations vacances adolescents et BAFA)

- Pour les adolescents **jusqu'à 20 ans** dans l'année civile.
- Séjours de 5 jours minimum consécutifs.
- **Pièces à joindre** : justificatifs au nom de l'agent ou de l'enfant indiquant le montant pris en charge.

5 ALLOCATION ACM

- **Non cumulable avec l'Allocation Vacances Enfants. Âge maximum 16 ans** dans l'année civile.
- Fréquentation du centre : 5 jours minimum. Compléter obligatoirement le **paragraphe A** page 3.
- **Pièces à joindre** : facture acquittée ou attestation du directeur du centre (CLSH) précisant la période de fréquentation du centre, le montant payé par la famille et le nom du ou des enfants participants.

6 ALLOCATION SÉJOURS VACANCES

Le calcul de la participation de Plurélya s'effectue sur le montant du séjour de l'agent et de sa famille (conjoint plus enfants à charge de 21 ans maximum dans l'année civile).

Dans le cas d'une location de logement la part Plurélya se calcule sur le total. Pour un séjour « *tout inclus* » (ou facturation à part de repas) notre participation ne se rapportera que sur les membres de la famille.

Pour obtenir l'Allocation PASS petite couronne séjours vacances, la procédure ainsi que les prestataires partenaires sont référencés sur le livret des prestations.

Pièces à joindre : Copie de la facture **acquittée avec mention du code partenaire** Plurélya au nom de l'agent ou de son conjoint.

7 ALLOCATION CHÈQUES-VACANCES

Consulter la liste des professionnels du tourisme et des loisirs acceptant le paiement en Chèques-Vacances sur www.ancv.com

► Prestation réservée aux bénéficiaires en tranche 1.

► **Pièces à joindre** : avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 (l'imposition à prendre en compte est le montant situé à la ligne 14).

Exemple pour 2017 : avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

COMPLÉTER LE TABLEAU POUR L'ALLOCATION VACANCES ENFANTS, ADOLESCENTS, OU ACM

Paragraphe A

	Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Date des vacances	Lieu des vacances
1			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
2			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
3			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
4			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
5			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
6			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	
7			___/___/___	Du ___/___/___ au ___/___/___	

► LES ENFANTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT PARTIR EN VACANCES POUR BÉNÉFICIER DE L'ALLOCATION

ATTESTATION VACANCES ENFANTS

Paragraphe B

ATTESTATION DE SÉJOUR à faire compléter si vous n'êtes pas en mesure de nous fournir les factures d'hébergement. Cette attestation permet de calculer les SEULS frais de trajet. Elle peut s'avérer insuffisante pour bénéficier de l'allocation.

Nous soussignés, attestons que les _____ (précisez le nombre) enfants mentionnés ci-dessus ont séjourné à :

_____ Du ___/___/___ au ___/___/___

Cachet de la mairie d'accueil, hôtel,
village de vacances, camping, etc.

Fait à _____ le ___/___/___
Signature

